

REPUBLIQUE DU CONGO

-----  
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

-----  
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

-----  
DIRECTION DE LA GESTION  
DES CARRIERES ADMINISTRATIVES  
-----

du 12 Octobre 1993

       ) ECRET n° 93-482 /MFPA/DGFP/DGCA/SAV.-

Portant inscription au tableau d'avancement  
au titre de l'année 1990 de Monsieur MANTSOU  
KINA (Alphonse) Medecin des Cadres de la Caté-  
gorie A, Hiérarchie I des Services Sociaux  
(Santé Publique) de la République du Congo.-

\*\*\*\*\*

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

\*\*\*\*\*

( / I S A S :

(/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;

(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du Statut  
Général de la Fonction Publique ;

(/u le Décret n° 62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le régime des rému-  
nération des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 62/198/FP du 05 Juillet 1962, relatif à la nomi-  
nation et à la révocation des cadres de l'Etat ;

(/u le Décret n° 65/44 du 12 Février 1965, abrogeant et remplaçant  
les dispositions du Décret n° 63/376 du 22 Novembre 1963, fixant le Statut  
commun des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I de la Santé ;

(/u le Décret n° 65/170/FP du 25 Juin 1965, règlementant l'avance-  
ment des fonctionnaires

(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant  
les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les éche-  
lonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 85/260 du 05 Mars 1985, déterminant le circuit  
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions  
des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage des  
effets financiers des avancements et des révisions des situations adminis-  
tratives ;

(/u le Décret n° 93 315 du 23 Juin 1993 portant nomination  
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination  
des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation  
des intérim des Ministres ;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur  
la solde des fonctionnaires ;

(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire  
d'avancement réunie à Brazzaville le 18 Janvier 1993.

       ) E C R E T E .-

...../.....

ARTICLE 1ER : Monsieur MANTSOUKINA (Alphonse), Médecin de 4ème échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Santé Publique), en service à la Direction Générale de la Fonction Publique à Brazzaville, est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 1990 pour le 5ème échelon de son grade à deux (2) ans .-

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Le Ministre de la Fonction Publique et des Reformes Administratives. Brazzaville, le 12 Octobre 1993



Jean Prosper KOYO



- Général Jacques Joachim THOMBY OPANGO

AMPLIATIONS :

- DGFP/DGCA.....03
- DGB.....03
- DGCF.....01
- DGSP.....03
- SERVICE DGFP.....01
- INTERESSES.....01
- BGG/BC.....03
- BORC.....01
- DGFP/BST.....02